



Paris le, 25 janvier 2012

Monsieur Claude Guéant

Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales
1 Place Beauvau
75800 Paris CEDEX 08

Objet : préavis de grève des agents territoriaux des établissements scolaires

Monsieur le Ministre,

La FSU appelle les personnels de l'Éducation Nationale à des initiatives et à une journée de grève le 31 janvier pour exiger une autre politique éducative. Le SNUCLIAS-FSU qui organise les personnels des collectivités locales, dont les agents territoriaux des établissements scolaires, s'associe pleinement à cet appel.

La politique éducative actuelle conduit à une véritable impasse : les choix budgétaires, les « réformes » régressives dont la déstructuration des services, affaiblissent délibérément le service public d'éducation.

Elle marque un renoncement à une réelle ambition pour tous les élèves, notamment ceux de milieux les plus défavorisés, et renforce la dégradation des conditions de scolarisation et d'apprentissage des élèves, ainsi que des conditions de travail de l'ensemble des personnels.

Aussi, le SNUCLIAS - FSU, attaché à la notion de communauté éducative, dépose le présent préavis de grève pour la journée du :

Mardi 31 janvier 2012 de 0 heure à 24 heures

couvrant l'ensemble des agents territoriaux des établissements scolaires concourant au service public d'éducation.

Dans le contexte de crise économique et sociale, l'éducation, la formation et la recherche doivent être pensées comme des investissements indispensables pour assurer l'avenir de chaque jeune et répondre aux besoins de notre société.

Il faut construire un projet ambitieux, comprenant les moyens financiers et humains à hauteur, pour contribuer à une transformation démocratique du système éducatif permettant d'assurer la réussite de tous les élèves.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre considération.

Didier Bourgoin



Secrétaire Général du SNUCLIAS – FSU